

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 6 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 06 septembre à 19 heures 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire.

Etaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe, Mme JOLIVET Martine, Mme DI FRANCESCO Josette, M. VON DUNGERN Clemens, Mme De Saint RIQUIER Mylène, M. RIOLLET Vincent, M. WEINLAND Robert, M. CHIALVO Michel, Mme CHAPEL Clarisse.

Absents excusés: M. OHEIX Hervé, donne pouvoir à M. VON DUNGERN Clemens, M.DAGORY Laurent donne pouvoir à M. WEINLAND Robert.

Secrétaire de séance : Mme DI FRANCESCO Josette.

Point sur les travaux

Eglise :

Rencontre avec le cabinet d'étude NASCA le 1/10/2024 de 17h à 19h au Foyer rural pour la présentation de la synthèse de l'étude des travaux à prévoir.

Le coût des travaux du diagnostic s'élève à 2,5 M € pris en charge par la DRAC à 40%, la Région à 20%, le département 22% (pourcentage à valider).

Bézu : la 1ère phase est terminée. Le PNR a versé la subvention de 21 000 € sur les 50 000 € de dépense, reste à recevoir 10 400€ de la part du département. La 2ème phase sera réalisée en 2025 par la Sté Estrella.

Aire de jeux au foyer rural : changement d'un jeu ; reste à finir le sol en béton et la pose des dalles d'amortisées.

Foyer rural: prévoir un changement de gouttière - refaire une clé pour le paysagiste Nicolas INEMER.

Signalétique : elle a été réalisée. Il reste la borne à refaire à l'angle de la sente du bois Nourri et de la rue de la Coursoupe.

Il faut remettre l'interdiction de stationner avec la mention de l'arrêté municipal au niveau du 4 sente du Bois nourri.

Arrêt de bus : le muret en pierre adossé à la cuve incendie est terminé.

En ce qui concerne le réverbère cassé par la chute du saule, nous attendons la réponse à la demande de reconnaissance en catastrophe naturelle pour le remplacer.

Maison du pilote : les travaux ont été terminés fin juillet. Le pilote, monsieur William RAUY a emménagé le 1^{er} août. Il faut revoir l'assainissement du logement.

Vote des subventions aux organismes publics et privés

Monsieur le Maire propose de voter une subvention à l'AAVO comme suivant :

21 000.00 € pour l'achat d'une tondeuse.

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré décide à l'unanimité de voter cette subvention.

Demande de subvention dans le cadre du patrimoine historique communal non protégé

Monsieur le maire propose de demander auprès du département et du PNR une subvention dans le cadre du patrimoine historique communal non protégé pour la restauration et mise en valeur du hameau de Bézu.

Ces travaux prévoient du terrassement, du déblaiement au pied des murs, de la reprise et de la consolidation des parois des murs, le tout pour un montant de 41 500€ HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité

de demander une subvention auprès du département et du PNR pour financer les travaux pour un montant de 41 500€ HT - 49 800€TTC

Plan de financement :

devis - Société Estrella Renov :	41 500.00€ HT - 49 800.00€TTC
Département 25% :	10 375.00€
PNR 70% (plafonnée à 30 000€):	21 000.00€
Fonds Propres :	18 425.00€

La commune s'engage à compléter le financement sur ses fonds propres si la subvention est inférieure à ce montant,

s'engage à prendre en charge le cas échéant la différence entre le taux maximum de subvention sollicitée et le taux réellement attribué ,

s'engage à ne pas commencer les travaux avant notification de la subvention.

Transfert sur la compétence eau- assainissement

En 2026, la compétence de la gestion de l'eau et de l'assainissement sera transférée à la CCVVS.

Une réunion se tiendra le 17 septembre à Magny en Vexin à ce sujet. Le cabinet BERTH sera présent.

Cette réunion se déroulera le matin pour l'eau et l'après midi pour l'assainissement.

Point sur les commissions

*sport : la flamme Olympique est passée à la Roche Guyon ; cela a été un vrai succès.

*culture : le cinéma en plein air, le 23 août, a remporté un franc succès malgré les conditions météorologiques. Merci aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cet évènement.

Le vernissage de l'exposition présente dans le verger s'est fait au Foyer rural avant la projection du film programmé (Bonnard).

* PNR : une enquête publique aura lieu du 30 septembre au 15 novembre pour la révision de la Charte.

*petite enfance : la ludothèque gérée et animée par l'association « Petit renard joue et crée » s'installera au foyer le mercredi 23 octobre 2024 de 9h à 12h.

* SIGEL : la dissolution de ce syndicat est effective depuis le 26/08/2024

Points divers

- Prévoir la balayeuse pour nettoyer le village.
- L'achat du terrain de Patrick Hubert situé Sente du Bois nourri a été réalisé.
- Prévoir la réfection du chemin de la Petite Croix, le long de la propriété Kayem.
- Journées du patrimoine les 21 et 22 septembre prochain.
- Mise en service de l'application Illiwap à la mairie le 10 septembre.
- Voeux du Maire : le 12 janvier 2025 à 12 heures au foyer rural.

Prochaine réunion le 8 novembre 2024 à 19 heures30.

la séance est levée à 20h00.

Le Maire,

VANDEPUTTE Philippe

CHAPEL Clarisse	
CHIALVO Michel	
DAGORY Laurent	
DE SAINT RIQUIER Mylène	
DI FRANCESCO Josette	
JOLIVET Martine	

OHEIX Hervé	
RIOLLET Vincent	
Von DUNGERN Clémens	
WEINLAND Robert	